



**MAIRIE
DE
COINCY**

Fait à Coincy, le 15/05/2020

Mme DAM Christine
M HENRY Stéphane
M LEXA Simon-Pierre
M. DELHOMME Olivier
M. FORTUNEL Gérard
Mme GODARD Marie-Thérèse
M. GRIFFAY Gérard
M. HERENCIA Michel
M. SCHMITT Jean-Marc
M. STREIFF Emmanuel
M. GAUTHIER Gilbert

CONVOCA T I O N

Madame, Monsieur,

Vu l'ordonnance N° 2020-562 du 13 mai 2020, et notamment ses articles 1^{er},9 et 10, j'ai l'honneur de vous informer que la séance d'installation du conseil municipal de COINCY se tiendra à la mairie dans la salle communale et à huis clos :

Le samedi 23 mai 2020 à 14 h 30

1°- Ordre du jour :

- 1) Installation des nouveaux élus
- 2) Election du maire
- 3) Détermination du nombre d'adjoints
- 4) Election des adjoints
- 5) Lecture de la charte de l' élu local
- 6) Délégation de compétences du conseil municipal au maire (art. L 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales)
- 7) Indemnités allouées au maire
- 8) Indemnités allouées aux adjoints au maire
- 9) Tableau des délégations de signatures
- 10) Commissions Municipales – Composition de la CAO
- 11) Désignation des représentants de la CCHCPP
- 12) Désignation des délégués au Syndicat COMOGYRE

La rubrique « divers » peut être amenée à contenir certains points devant faire l'objet d'une délibération. Le contenu de cette rubrique sera annoncé par le Maire en début séance conformément à la loi afin que le conseil municipal puisse, le cas échéant, délibérer légalement sur les points évoqués.

2° - Conditions de réunion des conseillers municipaux :

- Port du masque obligatoire,
- Une seule personne pour manipuler les bulletins lors de l'élection
- Respect des distances,
- Utilisation du gel hydro alcoolique,
- Utilisation de son propre stylo,
- Respect de tous les autres gestes barrières.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire

Michel HERENCIA,



Coronavirus COVID-19

**CORONAVIRUS
COVID-19**

Recommandations locales

